

Plateforme «Vie et habitat durant les vieux jours»

Entrée et séjour en EMS:

1. Pour les résidents et les proches
2. Pour les directions et les professionnels des EMS

Cette nouvelle plateforme mise en ligne par l'association Curaviva vise à répondre à diverses questions sur la vie dans les EMS.



Le paysage suisse des homes



Coûts et financement



Droit



Entrée en EMS



Séjour en EMS



Soutien et conseils

Pour les résidents et les proches, des informations sur :

- Le paysage suisse des homes
 - Ainsi, la Suisse compte plus de 1500 EMS. Près de 150'000 personnes (total annuel) vivent temporairement ou en permanence dans un EMS.
- Les coûts et le financement
 - Une question fréquente: dans quelle mesure la fortune individuelle est-elle prise en compte pour le calcul du prix ?
- Les questions de droit
 - Questions fréquentes aussi: Les homes appliquent-ils des mesures restreignant la liberté de mouvement et, si oui, qui définit ces mesures ? Quelle est la différence entre procuration, mandat pour cause d'incapacité, directives anticipées du patient et testament ?
- L'entrée en EMS
 - Avec les précisions sur les démarches administratives à effectuer avec le home avant d'entrer, les procédures d'inscription, etc.
- Le séjour en EMS
 - Avec notamment la nature des prestations thérapeutiques proposées par les homes
- Le soutien et les conseils

Pour les directions des EMS, des informations sur :

- Réglementation du nouveau financement des soins
- Loi sur l'assurance maladie LAMal
- Réglementation et compétences cantonales
- Les bases légales fédérales de l'OFSP

[Pages internet](#)